



## **Documents à envoyer – aide à la réalisation**

Tous les documents mentionnés ci-dessous doivent être rédigés dans une langue nationale avec le formulaire de demande.

**Une demande incomplète peut être renvoyée au requérant sans entrer en matière, il en va de même pour des demandes qui ne remplissent pas les conditions formelles d'éligibilité ou qui ne peuvent pas bénéficier de soutien pour des raisons juridiques.**

Un maximum de **3000 caractères par page** (espaces compris) est autorisé.

### **Fiction et Documentaire**

La demande doit contenir les documents suivants, chacun étant formatés **en deux fichiers PDF**:

#### **1. Scénario / traitement de tournage**

Fiction:	scénario
Documentaire / série documentaire :	traitement de tournage ou autre équivalent servant de base au tournage sous forme détaillée (max. 20 pages)

#### **2. Dossier de production**

### **Animation**

La demande doit contenir les documents suivants, chacun étant formatés en **trois fichiers PDF**:

#### **1. Pour les longs-métrages : scénario**

Pour les courts-métrages : **traitement** (ou scénario si disponible)

#### **2. Pour les longs-métrages : teaser ou tests d'animation et/ou d'autres éléments graphiques**

Pour les courts-métrages : **Story-board complet ou animatique complète** (un document d'une page avec URL et mot de passe)

#### **3. Dossier de production**

### **Dossier de production**

Le dossier de production doit contenir les documents suivants **dans l'ordre indiqué** :

1. Table des matières (avec numérotation des pages)
2. N° ISAN
3. Société de production requérante:     - Extrait de registre de commerce  
   - Filmographie
4. Synopsis
5. Notes d'intention du réalisateur / de la réalisatrice sur le projet (max. 3 pages)
6. Notes d'intention de la production (p.ex. démarche, stratégie de financement, public cible, etc.)  
En cas de coproduction, les remarques de la productrice / du producteur et de la coproductrice / du coproducteur peuvent contenir au maximum 3 pages.
7. Stratégie ou concept d'exploitation (p.ex. Quel groupe cible doit être atteint, par quel moyen et de quelle manière ?) En cas de coproduction, les remarques de la productrice / du producteur et de la coproductrice / du coproducteur peuvent contenir au maximum 3 pages.
8. Chaîne de droits : Contrats d'auteur, contrats de la chaîne des droits (options etc.)  
Realisation: p.ex. option, lettre d'intention, Deal Memo

9. **Liste** des principaux collaborateurs artistiques et techniques ainsi que des entreprises techniques avec l'indication de la nationalité, leur domicile ainsi qu'une **attestation de leur indépendance** vis-à-vis des diffuseurs TV, des entreprises médiatiques ou d'institutions de formation de base ou de formation continue.
10. Filmographie / Curriculum Vitae des principaux collaborateurs
11. Budget détaillé « RÉALISATION » ([modèle OFC](#))
12. Plan de financement « RÉALISATION » ([modèle OFC](#))
13. Justificatifs de financement / lettres d'intentions déjà disponibles
14. **Documentaire**: liste détaillée des couts préliminaires et du financement
15. Planning
16. **Lors d'un deuxième dépôt**: description détaillée et factuelle des remaniements effectués (max. 2 pages).

En cas de **coproduction avec l'étranger**, le dossier de production doit également obligatoirement comprendre :

17. Plan de financement indiquant en francs suisses la participation financière de chaque coproducteur/trice (en chiffres et en pourcentage).
18. Budget : Détail des dépenses incombant au producteur/à la productrice suisse (part suisse en CHF).
19. Contrat de coproduction / Deal Memo coproduction
20. Analyse de coproduction ([formulaire Excel de l'OFC](#)) à télécharger sur la plateforme de soutien.

En cas de **coproductions sans producteur suisse délégué**, le dossier de production doit également comprendre :

14. Justificatifs du financement du producteur / de la productrice majoritaire : le 50% de ce financement doit être confirmé au moment de la demande. Sans confirmation de ce financement, nous ne pouvons pas entrer en matière.
15. Contrat de coproduction / Deal Memo coproduction
16. Analyse de coproduction (formulaire OFC Excel) à télécharger sur la plateforme de soutien.
17. Evaluation Guide système de points ([formulaire Excel de l'OFC](#)) à télécharger sur la plateforme de soutien. Le producteur procède à une auto-évaluation. Les points peuvent être motivés.

#### **Réalisateurs/-trices, auteur/e/s, des producteurs qui ne sont pas des citoyens suisses**

18. Copies des permis actuels

#### **Nomenclature des fichiers téléchargés**

Les dossiers téléchargés sur la FPF doivent être nommés de la manière suivante :

*Titre du projet\_type de document\_date*

Exemples: Titre du projet\_dossierdeproduction\_20190117  
Titre du projet\_scénario\_20190117  
Titre du projet\_compléments\_20190117

#### **Documents à envoyer par la poste**

Les documents envoyés par poste doivent **tenir le délai de dépôt** (le cachet de la poste fait foi).

Les documents suivants doivent être envoyés par la poste:

- Le formulaire signé de la plate-forme FPF